

COUPE DES PRÉSIDENTS

1. La Coupe des Présidents s'adresse aux équipes de catégorie U-13 à U-18 masculines et féminines inscrites à la ligue de développement extérieur. Cette dernière sera tenue sous forme de tournoi de fin de saison.
2. Pour les matchs éliminatoires de fin de saison, dès qu'un joueur apparaît une quatrième fois sur une feuille de match d'une équipe, il ne peut plus jouer dans un niveau de compétition inférieur et dans une division inférieure et ce peu importe le type de compétition (championnat, coupe, séries, matchs de barrage, etc.).
3. S'il change de club, son calcul du nombre de matchs repart à zéro
4. *Les quatre premières équipes du classement de fin de saison, ajusté selon les points de démerite, s'affronteront en matchs de demi-finale et de finale (4 vs 1 et 3 vs 2).*



Dans des Divisions de 9 équipes ou moins, les équipes qui ont terminé dans les quatre (4) premières positions de la saison régulière participent à la Coupe des présidents.

Dans des divisions de 10 ou plus d'équipes, les équipes qui ont terminé dans les six (6) premières positions de la saison régulière participent à la Coupe des Présidents.

Le comité de compétition peut utiliser une autre model selon la composition des divisions

5. Si à la fin du match le pointage est égal, des tirs de réparations (5) selon les règlements de la FIFA suivront pour déterminer le vainqueur.
6. Les joueurs de réserve sont autorisés durant la coupe des Présidents.
7. Les cartons rouges et jaunes obtenus pendant la saison régulière continuent à s'accumuler pendant les séries de la coupe des Présidents.
8. Les sanctions administratives en cours de saison sont maintenues